

## Pour mieux définir la littératie !

Julie Ruel, Ph. D.,  
André C. Moreau, Ph. D.,  
cotitulaires de la Chaire interdisciplinaire  
de recherche en littératie et inclusion,  
centre intégré de santé et de services  
sociaux (CISSS) de l'Outaouais,  
université du Québec en Outaouais.

Il est à souligner en préambule que cet article ne traite pas spécifiquement de la littératie en santé (présentée dans l'article de Stephan Van den Broucke, inclus dans ce dossier central, p. 11 à 13). Ceci étant posé, qu'est-ce que la littératie ? Existe-t-il une définition qui permette de développer un langage commun autour de ce concept ? Une recension des écrits francophones [1] a été réalisée afin de mieux délimiter ce terme. Les auteurs ont retenu 38 définitions de la littératie. Et d'autres se sont ajoutées depuis cette date. Cette recension a permis d'identifier un écart important entre les pays anglophones, où ce terme est fréquemment utilisé, et les pays francophones, où il l'est beaucoup moins. En France notamment, on remarque la persistance d'un chevauchement dans l'utilisation de plusieurs termes tels que l'alphabétisme, l'illettrisme et la littératie [2].

D'une part, le terme « littératie » se distingue des termes « alphabétisme » ou « alphabétisation » qui, eux, réfèrent aux habiletés à utiliser le code écrit, tel que les lettres de l'alphabet. D'autre part, il se distingue aussi du terme « illettrisme » qui désigne la faible capacité à utiliser la langue écrite (lire et écrire) malgré une scolarisation. (Voir à ce propos la définition en France de l'illettrisme<sup>1</sup>.) Le terme « littératie » lui-même a évolué au cours des dernières décennies. Il a d'abord désigné les compétences à lire et à écrire, puis les capacités à comprendre et à communiquer y ont été intégrées. La contribution de deux chercheurs de l'université de Montréal, Hébert et Lépine [1], porte notamment sur l'analyse approfondie des définitions qui a permis de reconnaître les dimensions linguistique, cognitive et sociale du concept. L'analyse approfondie a aussi permis de faire émerger 10 valeurs ajoutées à la définition la plus souvent utilisée, soit le « savoir lire-écrire », certaines valeurs pouvant être

cumulées dans une même définition. Ces valeurs ajoutées incluent par exemple l'influence environnementale et la visée émancipatrice, progressiste de la littératie.

### Une définition en constante évolution

La littératie se décline dorénavant dans plusieurs contextes. En effet, le concept « littératie » est souvent associé à un contexte spécifique ; à titre d'exemples, on traite de la littératie familiale, médiatique, numérique, financière ou, bien entendu, de la littératie en santé, thème de ce dossier central. Ce sont les usages sociaux de la littératie.

La définition du concept « littératie » s'enrichit de connaissances nouvelles. En 2016, le Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie (CTREQ) a proposé une nouvelle définition, à savoir « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes » [3]. » Ainsi, la littératie ne se limite pas aux capacités d'une personne, mais elle intègre aussi celles d'un milieu ou d'une communauté à mobiliser des ressources qui permettent de réaliser des activités, d'atteindre des buts et de développer son plein potentiel ou celui de sa communauté. Pour la personne, ces ressources lui permettent d'agir, de faire des choix, d'assumer des fonctions sociales et d'exercer sa citoyenneté. La capacité d'un milieu – physique et humain – ou d'une communauté –activités humaines – réfère au pouvoir de ces environnements d'agir sur la littératie. Dans cette visée, comprendre et communiquer de l'information supposent la mobilisation de ressources cognitives, linguistiques, graphiques, affectives, expérientielles, culturelles et techniques pour décoder, lire, écouter, se représenter, réfléchir, interpréter, sélectionner, analyser, évaluer, s'exprimer, interagir, créer, produire, diffuser, critiquer et résoudre des problématiques au quotidien.

Cette définition de la littératie suggère que l'accès à l'information est une responsabilité partagée entre les individus et les milieux et communautés dans lesquels ils évoluent. ■

### L'ESSENTIEL

► **La littératie est un concept qui évolue, désormais défini comme « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes ».**

► **La littératie ne se limite donc pas aux capacités d'une personne à accéder à la lecture, à l'écriture et donc à la connaissance. Elle doit intégrer la capacité de l'environnement à mobiliser les ressources pour que cette personne puisse comprendre et communiquer, au profit en particulier de sa santé.**

1. « On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. » Source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. En ligne : <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/De-quoi-parle-t-on/Les-definitions>

### Références bibliographiques

- [1] Hébert M., Lépine M. Analyse et synthèse des principales définitions de la notion de littératie en francophonie, *Lettrure*, 2012, n° 2 : p. 90-98. En ligne : [http://www.ablf.be/images/stories/ablfdocs/\\_Lettrure2\\_88.pdf](http://www.ablf.be/images/stories/ablfdocs/_Lettrure2_88.pdf)
- [2] Moreau A. C., Hébert M., Lépine M., Ruel J. Le concept de littératie en francophonie : que disent les définitions ?, *Revue Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS)*, 2013, vol. 4, n° 2 : p. 14-18. En ligne : [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa\\_no\\_site=3179&owa\\_no\\_fiche=156&owa\\_aperçu=N&owa\\_imprimable=N&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=3179&owa_no_fiche=156&owa_aperçu=N&owa_imprimable=N&owa_bottin=)
- [3] Lacelle N., Lafontaine L., Moreau A. C., Laroui R. Définition de la littératie. *Réseau québécois de recherche et de transfert en littératie*, 2016. En ligne : <http://www.ctreq.qc.ca/realisation/reseau-quebecois-sur-la-litteratie/>